



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAA INDRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°36-2019-097

PUBLIÉ LE 5 DÉCEMBRE 2019

# Sommaire

## Préfecture Indre

36-2019-12-05-001 - arrêté portant délégation de signature Eric Belgioino, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre (2 pages)

Page 3

Préfecture Indre

36-2019-12-05-001

arrêté portant délégation de signature Eric Belgioino,  
directeur départemental des services d'incendie et de  
secours de l'Indre



PREFET DE L'INDRE

Direction du développement local  
et de l'environnement  
Cellule de la coordination administrative  
Affaire suivie par : C Palancher

**ARRÊTÉ n°** **du - 5 DEC. 2019**  
**portant délégation de signature au Colonel hors classe Eric BELGIOINO,**  
**Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre**

**Le Préfet de l'Indre,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82 213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 10 décembre 2018 portant nomination de Mme Lucile JOSSE, en qualité de Secrétaire Générale de la préfecture de l'Indre ;

VU le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Thierry BONNIER en qualité de Préfet de l'Indre ;

VU l'arrêté n°2019/SDIS/RH/SPP/1351 du 18 septembre 2019 nommant M. Bruno POIX, colonel stagiaire de sapeurs-pompiers professionnels, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours de l'Indre, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;

VU l'arrêté n°2019/SDIS/RH/SPP/2341 du 27 novembre 2019, portant recrutement par voie de mutation de Monsieur Éric BELGIOINO, Colonel hors classe, au service départemental d'incendie et de secours de l'Indre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019 ;

VU l'arrêté n°2019/SDIS/RH/SPP/2342 du 27 novembre 2019, portant détachement de Monsieur Éric BELGIOINO, Colonel hors classe, sur l'emploi fonctionnel de directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre, pour une durée de cinq ans ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre des attributions du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre relevant de la compétence du Préfet et, notamment la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des moyens de secours et de lutte contre l'incendie, la direction opérationnelle du corps départemental des sapeurs-pompiers, le contrôle et la coordination de l'ensemble des corps communaux et intercommunaux, la direction des actions de prévention relevant du service départemental d'incendie et de secours, délégation de signature est donnée au Colonel hors classe Eric BELGIOINO, en ce qui concerne les points ci-après désignés :

- les demandes d'avis et de renseignements,
- les lettres de transmission et bordereaux,
- les accusés de réception divers,
- les notifications de décisions,
- les copies d'arrêtés et les pièces annexées,
- les situations périodiques.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement du Colonel hors classe Eric BELGIOINO, délégation est donnée au Colonel stagiaire Bruno POIX à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces et documents administratifs et techniques mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3** : La Secrétaire Générale de la Préfecture et le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Indre, rubrique « Recueil des actes administratifs ».

Le Préfet  
  
Thierry BONNIER